



Rapport moral et financier

Exercice 2013

ANDECAM

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM	4
II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM	5
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2013	
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2013	
5. Gestion administrative des contrats	
6. Questions, réclamations et contentieux	
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2013	
8. Les modifications apportées aux contrats en 2013	
III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR	10
IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2013	12
ANNEXES	14

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 27 mai, se tient l'assemblée générale de l'ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, le lieu de cette assemblée varie chaque année entre Paris ou une région de France. En 2014, l'assemblée générale se tiendra à Reims.

En 2013, le marché français de l'assurance vie a connu une progression de 6%, confirmant ainsi les tendances du dernier trimestre 2012. Après la crise économique de 2011-2012 consécutive à la situation d'Etats souverains fragilisés, la reprise est amorcée mais la situation reste encore fragile. Dans ce contexte, PREDICA, assureur des contrats souscrits par l'ANDECAM maintient sa position de leader.

Le conseil d'administration de l'ANDECAM examine attentivement les modifications que l'assureur PREDICA souhaite apporter à ses contrats. Mais il s'enquiert régulièrement auprès de PREDICA de la gestion financière mise en œuvre qui est pilotée autour de trois principes :

- des investissements sécurisés dans des obligations bénéficiant de notations de bonne qualité sans prise de risque excessive,
- une diversification des actifs afin d'accroître le rendement du portefeuille à moyen terme,
- une politique prudente de réserves financières visant à sécuriser le capital et la performance.

C'est la raison pour laquelle, PREDICA a choisi de baisser ces taux moyens servis afin de renforcer ses réserves.

Concernant les ressources de l'association, depuis 2006, une contribution est demandée pour chaque nouvelle adhésion à un contrat groupe. Compte-tenu de la modicité de cette somme (12 centimes d'euros / budget 2013), l'assureur a accepté que cette contribution soit prélevée sur les frais du contrat et reversée à l'association car il était difficile de mettre en place son paiement lors de chaque adhésion. Comme il vous le sera présenté lors de l'Assemblée, l'ANDECAM s'attache à gérer son budget avec une grande rigueur.

Comme chaque année depuis 2009, nous avons fait appel à l'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) Jean Moulin pour dépouiller nos coupons-réponses.

Je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier les adhérents de plus en plus nombreux à assister à notre assemblée générale et à adresser leur coupon-réponse, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Jean DUCHENE
Président du conseil d'administration

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM qui s'est tenu le 12 mars 2014, sur convocation de son président, Monsieur Jean DUCHENE.
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 27 mai 2014.

I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2013 : 11 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil d'administration
Jean DUCHENE président	Retraité	Ancien directeur général de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Henri PAVIE président d'honneur	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Dominique CHUPIN administrateur	Consultant en finance et formation	Directeur financier de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Paris et de l'Île de France jusqu'en 2005	2006
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Secrétaire de l'association AMPER (Gestion d'établissements de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre consultatif de la commission départementale de surendettement	2009
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Michel LEFRANCOIS administrateur	Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges	Directeur de la Direction des régions de France – CACIB	1995
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004

Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole.

Au cours de l'exercice 2013, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois les 07 mars, 30 mai, 05 septembre, et 03 décembre 2013.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :
 - . La négociation des garanties des nouveaux contrats,
 - . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
 - . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
 - . La clarté et transparence des documents contractuels,
2. La gestion financière de l'assureur :
 - . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
 - . La politique de provisionnement et rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2013.*

II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2013

1.1 Le marché de l'assurance vie en 2013

La marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2013 une hausse de 6 % des cotisations (120 milliards d'euros). Cette progression est portée par celle des contrats individuels (+7%), alors que les cotisations des contrats collectifs sont en diminution (-5%).

Les versements sur les supports unités de compte (17,0 milliards d'euros) sont en forte augmentation (+23%) et les versements sur les supports euros en plus faible progression (+3%). La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations (14% à fin décembre) est supérieure de 2 points à celle constatée en 2012.

En cumul depuis le début de l'année, les prestations du marché s'élèvent à 109,0 milliards d'euros, en baisse de 9% par rapport à l'exercice 2012. Le montant des prestations représente 7,4% des encours à fin décembre 2013 (contre 8,6% à fin 2012).

La collecte nette (cotisations - prestations) s'établit à 10,7 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année, alors qu'une décollecte de -3,4 Md€ avait été observée en 2012.

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation, estimé à 1 463 milliards d'euros à fin décembre 2013, est en progression de 5% sur un an (soit +65 milliards d'euros).

1.2 La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 63,5% en 2013, soit une progression de près d'un point sur un an (62,7 % en 2012).

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2013

2.1 Les adhésions

A fin 2013, l'ANDECAM compte 4,7 millions d'adhérents.

419 652 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2013 dont 412 748 contrats souscrits auprès de PREDICA et 6 904 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

Nombre d'adhésions 2013 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Cap Découverte	116 069
Predissime 9	106 148
Floriane	58 386
Floriopro	5 831
Prediagri	2 827

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	68 634
Valeur Prévoyance	15 001
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	9 391
Vers l'Autonomie	7 876
Assurance Dépendance	644

2.2 Les primes versées en 2013

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 9 709 M€ en progression de 35,5 %.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
1 802 M€	7 907 M€ (7 182 M€ / support euros et 725 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 480 M€, dont 354 M€ en prévoyance décès (progression de 1,4 %).

2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 141 960 M€ à la fin de l'année 2013 soit une progression de 3,7 % par rapport à 2012.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
62 930 M€	79 031 M€ (56 200 M€ / support euros et 22 831 M€ / supports UC)

2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 7 965 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 145 M€, dont 101 M€ en prévoyance-décès.

3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % (support euros) 0,85 % (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	0,50 à 0,80 % (support euros) 0,96 % (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % (supports euros et en unités de compte)

* sur l'encours

4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2013

Produit « Epargne » en euros	Taux 2013 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	2,00 %
Predige	2,00 %
Florige	2,60 %
Prediplus	2,00 %
Prediane	1,70 %
Accordance	2,70 %
Prediagri	2,90 %
PER	1,60 %

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats bénéficie de taux garantis à 4,50 % ou 3,50 % avant frais de gestion.

Produit Epargne support « euros »	Taux 2013 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	2,50 %
Optalissime	2,50 %
Carissime	1,95 %
Accordance multisupports	2,70 %
Floriane	2,70 % à 3,00 %
Cap Découverte	2,15 %

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur.

En réponse à une question du conseil d'administration, PREDICA a rappelé que les anciens contrats en euros bénéficient encore, sur les versements passés, d'un taux garanti élevé et que, de ce fait, la rémunération moyenne attribuée à ces contrats est supérieure à celle des autres contrats. En outre les assurés ont toujours la possibilité de demander un transfert de ces contrats en application de l'amendement Fourgous.

5. La gestion administrative des contrats

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel notamment au travers des postes de travail de leurs conseillers.

6. Questions, réclamations et contentieux

En 2013, l'ANDECAM a reçu directement 211 courriers sur plus de 10 millions de contrats et une cinquantaine de courriels adressés directement au président suite à l'envoi de la convocation

individuelle pour l'assemblée générale 2013 : la grande majorité de ces demandes concernait la gestion des contrats (changements d'adresse, de RIB, etc...).

Malgré l'augmentation du nombre de contrats en portefeuille, le nombre des contentieux reste faible et constant : c'est ainsi que PREDICA gère un portefeuille de contentieux de moins de 300 dossiers et reçoit une centaine d'assignations par an. Les motifs de contentieux les plus importants restent sur les contestations sur le règlement des prestations (25 %), et la remise en cause de la validité du consentement (20 %). Les refus de garantie en prévoyance représentent 15% des dossiers en cours.

7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2013

Au cours de l'année 2013, aucun contrat n'a été fermé à la commercialisation.

Un nouveau contrat été souscrit : FLORIPRO.

Ce produit est destiné aux professionnels, soit environ 2,8 millions d'artisans, commerçants ou professions libérales répartis dans un éventail de 700 métiers différents.

Le contrat FLORIPRO est la réponse aux besoins des clients des Caisses Régionales. Il est conçu pour évoluer en fonction de la vie de professionnel, de l'installation jusqu'à la transmission en passant de la formule « Pro » à la formule « Premium Pro ».

A moment de sa retraite, le client peut choisir entre des rachats partiels programmés, une rente viagère ou des rachats ponctuels. Il peut aussi y réinvestir le fruit de la vente de son activité et transmettre ce capital aux personnes de son choix dans les conditions fiscales de l'assurance vie.

8. Les modifications apportées aux contrats en 2013

Les modifications présentées au conseil d'administration ont essentiellement porté sur des ajouts de supports dans les contrats en unités de compte.

Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

8.1 Les enrichissements de nouveaux supports

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds, proposés par PREDICA.

8.1.1 Nouveaux fonds à formule (FAF)

Des émissions classiques d'Unités de Compte Obligataires (UCO) et de Fonds à Formule (FAF), ont été proposées, soit pour tous les marchés, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale, avec des supports à capital garanti ou protégé. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant garantir ou protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivant à échéance.

A ces offres s'ajoutent de nouvelles « petites séries » dédiées aux Banques Privées. Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre des risques pour obtenir de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

Beaucoup de ces fonds sont déjà bien connus de l'ANDECAM, du réseau et des clients.

- Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit de FAF avec une garantie de capital, hors frais liés au contrat d'assurance vie. Ces fonds sans risque ont été proposés aux contrats Prédissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité.

- Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification.

Ces fonds ont été proposés sur les contrats Floriane, Floripro et Espace Liberté 2.

8.1.2 Nouveaux supports obligataires

UCO CAsa structurée immobilier

Cette UC, émise par CAsa, offre un coupon fixe et une rémunération complémentaire assise sur un OPCV immobilier. Elle sera commercialisée sur 4 périodes pour une durée de 8 ans. La formule appliquée est la suivante :

- de la fin de la 1^{ère} année à la fin de la 8^{ème} année : un coupon de 0,75% à 1,75% qui est réinvesti sur le support euro.

- à la fin de la 8^{ème} année : 80% à 40% de la performance (positive) au bout de 8 ans de l'OPCV.

Cette UCO est classée A en catégorie MIF.

Les produits éligibles sont : Prédissime 9, AFO, Optalissime, Floriane, Espace liberté.

8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte

☒ La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.

8.2 Les autres aménagements apportés

Contrats Arrêt de Travail et Assurance Garantie des Revenus :

Ces contrats évoluent suite au report de l'âge légal de départ à la retraite et de l'âge légal du taux plein. L'assureur est dans l'obligation de maintenir la couverture des risques Incapacité et Invalidité jusqu'à l'âge minimum requis pour faire valoir ses droits à une pension de vieillesse, soit 62 ans.

Cette adaptation se fera en deux temps avec une solution transitoire sur les contrats existants puis une refonte des produits à horizon 2015, intégrant le projet de loi sur la création d'indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie de la vie privée.

Evolution des contrats Madelin :

Les produits Prédiagri, Accordance Euro et Accordance multisupports sont enrichis afin de permettre, par exemple, au client d'adhérer au contrat jusqu'à l'âge de 68 ans (contre 65 aujourd'hui) et de proposer le versement d'une rente temporaire éducation si le bénéficiaire est mineur au moment du décès de l'assuré.

L'offre Madelin Pro (Accordance MS et Accordance €) a fait l'objet d'une simplification avec un unique contrat Accordance multisupports offrant plusieurs formules de gestion : Gestion 100% € - Gestion à horizon automatisée - Gestion libre €/UC pour le stock et les affaires nouvelles.

Détachement de coupons :

Le fonctionnement passé des contrats multisupports conduisait à réinvestir les coupons éventuellement distribués sur le support en lui-même, ce qui est réalisable sur un OPCVM, mais pas sur une obligation.

Afin d'être en mesure de répondre à la demande des réseaux et d'être en capacité de proposer des offres commerciales différenciantes, une nouvelle fonctionnalité a été développée qui consiste à distribuer des coupons sur un autre support que celui qui distribue. Les produits concernés sont Floriane, Espace Liberté 2, Prédissime 9, AFO, Optalissime et Contrat Solidaire.

Echéance des fonds à formule

La notice d'information des produits prévoit un arbitrage vers le support monétaire du contrat à chaque échéance du Fonds à Formule (FAF).

Une demande de dérogation a été faite au conseil d'administration du 1er décembre 2011, afin de réaliser un arbitrage automatique vers le fonds euro du contrat en lieu et place du support monétaire. Cette demande a été acceptée.

Le conseil d'administration a accepté de différer de 6 mois le versement des sommes sur le support euro afin de permettre aux réseaux de cibler leur clientèle plus efficacement en leur proposant des allocations et des supports adaptés à leur profil de risque.

III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ *Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.*

1. Répartition des placements

1.1 Portefeuille obligataire

En 2013, 8,1 Md€ ont été investis en obligations à taux fixe au titre des flux nouveaux et 7,6 Md€ au titre de la baisse de la part des actifs de trésorerie. Le taux moyen de ces investissements s'est élevé à 2,58%, en retrait par rapport aux années précédentes et par rapport au taux moyen du portefeuille obligataire à taux fixe. La maturité moyenne de ces investissements s'est établie à 10 ans. La répartition de ces investissements obligataires a été de 29% sur l'Etat Français, 19% sur des agences gouvernementales, 30% sur des Entreprises et 22% sur des Financières.

Une partie de ces investissements a porté sur des obligations non notées, dans la continuité de la politique initiée à partir de l'été 2012, selon une procédure spécifique, pour un montant de 1,3 Md€ dont 260 M€ sur un fonds de Mid Caps Loans géré par Amundi, 150 M€ sur des fonds externes, 170 M€ sur un FCT de financement des collectivités publiques et le solde (0,6 Md€) sur de grandes entreprises françaises et belge pour l'une d'elles.

Par ailleurs des arbitrages ont eu lieu et ont porté sur un montant de 6,3 Md€, avec une poursuite de l'allègement sur les souverains et sur des émetteurs sous surveillance. Ces cessions ont été réinvesties au taux moyen de 2.45%. Le taux moyen global des investissements obligataires totaux, soit 22 Md€, s'est ainsi établi à 2.52%.

Il n'y a pas eu d'investissements sur des obligations indexées sur l'inflation en 2013, ni sur des obligations à taux variable.

1.2 Portefeuille actions

Le portefeuille actions a été géré de manière dynamique sur l'année 2013. En effet, si la part des actions cotées est restée stable sur l'année, de nombreuses opérations de gestion de l'allocation géographique et sectorielle ont été entreprises. Les rotations du portefeuille ont porté sur un montant total de plus de 7 Md€, permettant de dégager des plus-values de plus de 200 M€.

La part des actions représente 5,9% en valeur de marché (et 6,2% en valeur nette comptable) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole au 31 décembre 2013.

1.3 Diversification des investissements

La politique d'accroissement de la part des autres actifs de diversification, moins liquides mais à rendement récurrent a été poursuivie et a porté sur des investissements en immobilier pour 0.4 Md€ (le principal investissement ayant porté sur le campus Orange à Châtillon dans les Hauts-

de-Seine), pour 0.2 Md€ sur le *Private Equity* et l'Infrastructure et pour 0,3 Md€ sur la gestion alternative (via le fonds de fonds dédié géré par Amundi Ai, GRD9). A fin 2013, les placements immobiliers représentent 5,4% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole et le *Private Equity et l'Infrastructure* représente 1,8%, tout comme la Gestion Alternative.

Des plus-values ont été réalisées sur ces actifs (Gestion Alternative et Immobilier) pour un montant légèrement supérieur à 150 M€.

2. Les contrats en unités de compte (UC)

Dans un contexte de marché financier favorable, (+17.99% sur le CAC 40 hors dividende), l'encours total des placements pour les Caisses régionales, en représentation des contrats en unités de compte, approche 25 Md€ fin 2013 contre 24 Md€ fin 2012, avec une collecte brute proche de 0,8 Md€.

La part des UC dans le total des encours épargne est stable à 15.7 % fin 2013. La collecte en UC porte essentiellement sur les supports à fenêtre qui comportent une garantie à échéance (obligations Casa et fonds à formules). Toutefois, le déploiement du mandat d'arbitrage sur les contrats haut de gamme ainsi que l'intégration de supports immobiliers comme l'OPCI OPCIMMO sur les contrats *retail* et haut de gamme, et l'animation tout le long de l'année sur quelques fonds « phares » d'Amundi, comme Amundi Patrimoine, ont permis de développer la collecte sur les fonds ouverts.

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2013, 597 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 23 % réalloués sur des supports en UC.

3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* sont simulés.

4. Le taux de rendement moyen des actifs

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) sur l'année 2013 s'établit en hausse de 0,15% par rapport à l'année précédente, les plus-values réalisées sur les actifs de diversification ayant plus que compensé la baisse tendancielle du rendement des actifs obligataires. Le taux de rendement des seuls actifs obligataire à taux fixe est lui en baisse de 0,35% sur un an. L'amélioration du rendement des actifs a permis notamment de doter la PPE en 2013.

5. Perspectives

Pour les produits de taux, la politique de placements 2014 prévoit de privilégier, au sein des investissements obligataires, les investissements sur les obligations d'entreprises à taux fixe de qualité de crédit «*Investment Grade*» (ou son équivalent en notation interne), afin de bénéficier des *spreads de crédit* encore attractifs historiquement, même s'ils se sont réduits, et de poursuivre la politique initiée au 2^{ème} semestre 2012 d'investissements obligataires en actifs non notés, qui contribuent au financement de l'économie.

La part des actifs de court terme sera progressivement réduite au mieux des opportunités qui surviendront.

S'agissant des actifs de diversification, les perspectives de rendement à moyen terme sont supérieures à celles des actifs obligataires. Les investissements dans ce type d'actifs seront privilégiés, dans les limites (de Risque et de Gestion Actif/Passif) fixées pour ces classes d'actifs.

IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2013

1. Indemnités allouées aux administrateurs

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2013, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 6 450 euros au total.

2. Produits et charges 2013

Produits 2013 = 51 743,69 euros

Ressources 2013 = 12 centimes X nombre d'adhésions nouvelles en 2012 + intérêts
= (0,12 X 431 193) + 0,53 euros
= 51 743,16 euros + 0,53 euros
= 51 743,69 euros

(NB : Ressources 2012 = 62 289,37 euros)

Charges 2013 = 83 128,06 euros

	2012	2013
Frais de tenue de compte et intérêts	870,28	901,34
Frais d'assurance	15 181,80	14 378,35
Site internet de l'association	837,20	1 109,89
Frais de déplacements / Missions	5 416,03	6 527,87
Indemnités de présence	6 450,00	6 450,00
Organisation AG	33 779,07	15 982,17
Travaux administratifs (jur. /compta, ...)	37 389,55	37 418,44
Fourniture Bureau	239,20	360,00
Total dépenses	100 163,13	83 128,06

Les dépenses, d'un montant de 83 128,06 euros sont en baisse d'environ 21% par rapport à l'année 2012 (100 163,13 euros), où l'assemblée générale s'était tenue à Paris.

Cette baisse est due essentiellement à une diminution de plus de 50% des frais de réception liés à l'organisation de l'assemblée générale (réservation des salles et cocktail) qui passe de 33 779,07 euros à 15 982,17 euros.

Les autres postes sont stables à l'exception des frais de maintenance du site internet dont la prestation a été revue et le montant actualisé.

3. Résultat de l'exercice 2013 :

Le résultat de l'exercice est une perte de 31 K€.

51 743,69 (ressources) – 83 128,06 (dépenses) = - 31 384,37 euros

Elle devra être affectée sur le report à nouveau inscrit au 31.12.2013 de 63 611,67 euros.

- Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2011 : 60 912,48 euros
- Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2012 : 101 485,44 euros

Suite aux pertes constatées sur les exercices précédents, la cotisation pour l'exercice a été portée en 2013 à 15 centimes par nouvelle adhésion enregistrée en 2013.

Le montant de la cotisation ainsi réévalué et le nombre d'adhésions nouvelles sur 2013, devraient permettre d'équilibrer notre résultat en 2014.

4. Compte de résultat et bilan 2013

☒ *En annexe 2*

ANNEXE 1

Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2013

Date	7 mars 2013	30 mai 2013	5 septembre 2013	3 décembre 2013
Nombre de membres présents	10/11	9/11	10/11	11/11
Evolution du conseil d'administration	aucune	aucune	Démission du Président et nomination d'un nouveau Président	aucune
Bilan Point activité	Activité à fin décembre 2012 et fin janvier 2013	Activité à fin avril 2013	Activité à fin juillet 2013	Activité à fin octobre 2013
Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière	-	-	Actualité réglementaire Environnement économique et financier de l'assurance vie	Environnement économique et financier
Ajouts supports	<u>Validation de FAF /supports obligataires</u> - Sonance vie 8 et 9 - UCO Casa tx fixe coupon zero - UCO Casa structurée Action zero coupon - Trianance 3 et 4 - Sélectance exclusif (abandon) - Autocall 4-8 (5-8) - UCO Casa structurée ACO - Autocall 3-6 - UCO Casa structurée ACO (abandon)	<u>Validation de FAF /supports obligataires</u> - UCO Casa structurée Action zero coupon - UCO Casa structurée immobilier	<u>Validation de FAF /supports obligataires (commercialisation prévue sur 2014)</u> - Sonance vie - Trianance - Autocall 2+2 <u>Ajout 4 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2 (25 octobre 2013)</u> <u>Ajout 3 supports en gestion libre sur Floriane (25 octobre 2013)</u>	<u>Validation de FAF /supports obligataires (commercialisation prévue sur 1^{er} trimestre 2014)</u> - Acticcia Vie - Trianance - UCO Obligation CA Oblig Immo - UCO Obligation Casa - UCO Obligation Casa taux fixe
Adaptation des produits	<u>Evolution</u> de la gamme CPR Réaxion	<u>Adaptation</u> des produits Assurances Arrêt de travail des Agriculteurs (AT) et Assurance Garantie des revenus (AGR) à l'évolution réglementaire	<u>Evolution</u> des contrats Floriane, Espace Liberté 2, Predissime 9, AFO, Optalissime et Contrat Solidaire	<u>Evolution</u> des taux intercalaires <u>Evolution</u> du contrat Floriane <u>Evolution</u> du traitement des FAF arrivés à échéance
Souscription nouveau contrat		Souscription du contrat FLORIPRO		<u>Présentation</u> : - Nouvelle offre Santé - Contrats Euro Croissance et Vie Génération
Vie sociale de l'association	- Arrêté des comptes 2012 - Examen rapport moral et financier ex 2012	Debriefing de l'assemblée générale 2013	- Validation du lieu de l'assemblée générale 2014 - Projet de convocation à l'assemblée générale 2014	- Présentation du projet de modification des Statuts - Convocation de l'assemblée générale 2014 - Examen du projet de résolution présenté à l'assemblée générale 2014
Autres	<u>Taux de PAB 2012</u> - Analyse comparative des taux servis sur la place - Présentation des taux servis par PREDICA <u>Défaut obligation / évènement de crédit</u> : - Information du conseil d'administration		Consultation du site sur le 1 ^{er} semestre 2013	Perspectives de taux rémunération pour 2013 Performances des FAF Calendrier 2014 Consultation du site sur le 3 ^{ème} trimestre 2013

ANNEXE 2

ANDECAM - Bilan Situation au 31 DECEMBRE 2013

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecart de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecart d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	63 611,67	101 485,44
Terrains	-	-	Résultat de l'exercice (+ ou -)	- 31 384,37	- 37 873,77
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	Total (1)	32 227,30	63 611,67
Immobilisations corporelles en cours	-	-	Autres fonds propres		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	Total (1bis)	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	Provisions pour risques et charges		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	Total (2)	-	-
Total (1)		-	Dettes		
Actif circulant			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	6 324,87	2 814,39	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	0,42	62 245,56	Autres dettes diverses	37 665,12	38 198,10
Créances clients et comptes rattachés	-	-			
Autres créances	0,42	62 245,56			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	63 567,13	36 749,82			
Comptes de régularisation actif			Comptes de régularisation passif		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
Total (2)	69 892,42	101 809,77	Total (3)	37 665,12	38 198,10
Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)	-	-			
Primes de remboursements des obligations (4)	-	-			
Ecart de conversion actif (5)	-	-	Ecart de conversion passif (4)	-	-
Total général (1+2+3+4+5)	69 892,42	101 809,77	Total général (1+2+3+4)	69 892,42	101 809,77

ANNEXE 3

LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE

1. Nouveaux fonds à formule (FAF)

1.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floripro, Floriane et Espace Liberté 2)

Sonance Vie 7 : la commercialisation a eu lieu du 15 janvier au 11 avril 2013

Sonance Vie 8 : la commercialisation a eu lieu du 30 avril au 14 août 2013

Sonance Vie 9 : la commercialisation a eu lieu du 3 septembre au 10 décembre 2013

1.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane et Espace Liberté 2)

Triance 2 : la commercialisation a eu lieu du 15 janvier au 11 avril 2013

Triance 3 : la commercialisation a eu lieu du 30 avril au 14 août 2013

Triance 4 : la commercialisation a eu lieu du 3 septembre au 10 décembre 2013

2. Nouveaux supports obligataires

2.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floripro, Floriane et Espace Liberté 2)

UCO CAsa Euro Stoxx 50 (112,5) : la commercialisation a eu lieu du 18 juin au 15 juillet 2013

UCO CAsa Euro Stoxx 50 : la commercialisation a eu lieu du 18 juin au 15 juillet 2013, du 5 septembre au 16 octobre 2013 et du 19 novembre au 16 décembre 2013

UCO CAsa structuré immobilier : la commercialisation a eu lieu du 17 septembre au 23 octobre 2013 et du 19 novembre au 16 décembre 2013

2.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane et Espace Liberté 2)

UCO CAsa structuré ACO / Autocall 3-6 : la commercialisation a eu lieu du 22 mars au 15 avril 2013

3. Nouveaux supports en unités de compte

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES		
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane
Commercialisés à compter du 21 février 2013					
Aberdeen Asia-pacific Equity Fund	Aberdeen global Services S.A	FCP Actions internationales			X
Best Business Models RC	Montpensier Finance	FCP Actions des pays de la zone Euro			X
Amundi Funds Equity Global Luxury and Lifestyle - AE	Amundi Luxembourg	FCP Actions Internationales			X
Indosuez Flexible 100 C	CA Indosuez Gestion	FCP Diversifié			X
Mandarine Opportunité	Mandarine Gestion	FCP Actions Françaises	X		
PIMCO Funds Global Investors Series PL – Diversified Income Fund E (H-EUR)	PIMCO Global Advisor Ireland	FCP Diversifié	X		
CPR Silver Age P	CPR AM	FCP Actions Internationales	X		
Rothschild R Conviction Euro	Rothschild & Cie Gestion	FCP Actions zone euro	X		X

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES		
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane
Amundi Funds Convertible Europe – AE	Amundi Luxembourg	FCP Diversifié	X		X
Amundi Funds Bond Global Aggrégate – AE	Amundi Luxembourg	FCP Obligations et titres de créances internationaux	X		X
CPR Euroland	CPR AM	FCP Actions pays de la zone Euro	X		X
M&G Optimal Income Fund A Eur Acc	M&G	FCP Diversifié	X		X
Amundi Patrimoine	Amundi	FCP Diversifié	X	X	X
Amundi Horizon	Amundi	FCP Diversifié	X	X	X
Commercialisé à compter du 16 avril 2013					
PREM OPCIMMO	Amundi immobilier	FCP Immobilier		X	
Commercialisés à compter du 25 octobre 2013					
Oyster – European Opportunities EUR	Oyster Asset Management S.A.	FCP Actions pays de la zone Euro	X Mandat		X Mandat
EDR Europe Synergy - A	Edmund de Rothschild Asset Management	FCP Actions pays de la zone Euro	X Mandat		X Mandat
PIMCO Funds - Global Investors Series plc - Unconstrained Bond Fund (H-EUR)	Pimco Global Advisors Ireland	FCP Obligations et titres de créances internationaux	X Mandat		X Mandat
LO Funds Convertible Bond – P (EUR)	Lombard Odier Funds Europe Sa	FCP Obligations et titres de créances internationaux	X Mandat		X Mandat
Norden	Lazard Frères SAS	FCP Actions Internationales			X
Oddo Avenir Europe-A	Oddo AM	FCP Actions Internationales			X
CPR Renaissance Japon - P	CPR AM	FCP Actions Internationales			X

ANNEXE 4

Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport

Investment grade : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

Private equity : investissement en capital dans des entreprises non cotées

Spread de crédit : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)